



## **PROCES-VERBAL DES ASSEMBLEES GENERALES « ORDINAIRE ET ELECTIVE » DU DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL DU 05 OCTOBRE 2024 – A LA SALLE DES FÊTES A HILSENHEIM**

Les votes se sont effectués via un smartphone.

Le Président de clubs ou son représentant a réceptionné en amont des AG un sms permettant d'accéder à son espace de vote le vendredi 04 octobre 2024 dans la soirée.

Une enveloppe comprenant un code unique a été remise aux bureaux respectifs de chaque club et distribuée à chaque représentant de club, leurs permettant ainsi d'émerger.

### **Inscription des Délégués**

Les délégués des clubs se sont inscrits, à partir de 08H00, auprès des douze bureaux d'enregistrement et de contrôle des pouvoirs, sous la Présidence de M. Jean-Philippe ZORES, assisté par MM. Paul CLAUDEPIERRE – Franck CLAUSS - Didier SALBER – BRUDER Gilles – Commission de Surveillance/Responsables des Bureaux.  
Excusée : Sophie LEDERMANN

Les bureaux étaient constitués des membres ci-après :

Bureau N° 1 : ROSER Raymond – WILLER Christian - Bureau N° 2 : GEILLER Gérard – WEISS François – Bureau N° 3 : SCHOETTEL Sandra – HAENEL Marc - Bureau N° 4 : SCHMITTHEISLER Christian - GEISS Charles - Bureau N° 5 : WAGNER Jean-Pierre – COCHIN Léonor – Bureau N° 6 : HOGG Gilbert – BARCONNIERE Eric – Bureau N° 7 : RAMEL Christian – VIDOT Daniel – Bureau N° 8 : LAMAUD Christian – INTERING Daniel - Bureau N° 9 : MULLER Jacky – LOUIS Aline - Bureau N° 10 : MANTEL Renaud – DALLET Michel - Bureau N° 11 : ZINDY Patrice – OBER Joël - Bureau N° 12 : HOEFLER Isabelle – JELLIMANN Jacqui

Bureau N°13/Contrôle : Fabien GENSBITTEL et Robin JAEGLÉ

Michel AUCOURT a l'honneur et le plaisir d'ouvrir les Assemblées Générales Ordinaire et Elective du District d'Alsace. Le programme de la matinée étant relativement dense, il donne, sans plus tarder, la parole à M. Christophe UHL – Adjoint au Maire en charge des Sports et de la Culture de la Commune de HILSENHEIM

### **➤ Mot de bienvenue de M. Christophe UHL – Adjoint au Maire en charge des Sports et de la Culture de la Commune de HILSENHEIM**

M Christophe UHL, adjoint au maire, présente sa commune et évoque notamment toute la dynamique associative. Celle-ci s'articule notamment autour d'un club de handball qui est l'association la plus importante du village. Il exprime sa fierté de pouvoir accueillir les assises annuelles du District qu'il souhaite fructueuses.

### **➤ Intervention de M. Frédéric BIERRY – Président de la CEA**

Le Président de la CEA salue l'ensemble de l'assemblée et rappelle son parcours de footballeur. « Mes plus belles joies, c'est en tant que footballeur que je les ai connues lorsque nous avons décroché des titres de champion ». Il revient également sur le dossier du retour à une Ligue d'Alsace et salue l'opiniâtreté du Président du District dans la gestion de ce dossier. Il évoque également son intervention récente auprès du nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports pour lui rappeler les fondements de la loi Alsace et pour demander son application.

➤ *Présentation du système de vote par M. BENNIS de la Société OOPn donne quelques explications sur le fonctionnement du vote via les Smartphones.*

Un vote test est demandé aux dirigeants :

👉 **Pensez-vous que le RCSA terminera la saison aux places européennes ?**

👉 **Les dirigeants des clubs pensent que le RCSA terminera à la fin de la saison prochaine aux places européennes avec 74,13 % des voix POUR, 25,87 % des voix CONTRE – ABSTENTION 191 voix**

👉 **Le quorum est largement atteint ce matin avec 77,11 % des clubs inscrits et présents et 83,55 % des voix.**

## ➤ **Assemblée Générale Ordinaire - Mot de bienvenue du Président, M. Michel AUCOURT**

---

Chers Présidentes, chers Présidents,  
Chers représentants de clubs,  
Monsieur Christophe Uhl, adjoint au sport et à la culture,  
Monsieur Frédéric Bierry, Président de la CEA,  
Mesdames et messieurs les élus et membres du District d'Alsace de Football,  
M. Yann Leroy, candidat à l'élection du comité directeur de la LGEF,  
Chers amis,

Il me revient maintenant d'ouvrir la 11e assemblée générale ordinaire du District d'Alsace de Football, avec un ordre du jour porté à votre connaissance il y a plusieurs semaines qui m'invite tout d'abord à vous demander votre approbation du procès-verbal de notre dernière assemblée générale.  
Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 13 juin 2024 publié sur notre site internet le 22 juillet 2024 ?

👉 **Approuvez-vous le procès-verbal des Assemblées Générales « Ordinaire et Extraordinaire » du 13 juin 2024 publié sur notre site internet le 22 juillet 2024 ?**

- **Le PV est approuvé à 98,28 % des voix POUR, 1,72 % des voix CONTRE – ABSTENTION 88 voix**

Comme il est de coutume, je voudrais vous inviter à avoir une pensée toute particulière pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés au cours de la saison. Je pense aussi bien à nos anciens qui ont consacré une grande partie de leur vie à promouvoir nos valeurs, qu'aux jeunes footballeurs, fauchés dans la fleur de l'âge.

J'ai ce matin une pensée toute particulière pour Gilbert Schneider, président de la Ligue d'Alsace de Football de 2001 à 2008, décédé vendredi dernier.

Véritable visionnaire, Gibert a voué une grande partie de sa vie au football. A travers ces deux mandats à la tête de la LAFA, il aura activement contribué à la modernisation du foot alsacien. De la révolution numérique des années 2000 au coup de collier donné à la formation des bénévoles, en passant par la mise en place d'un plan de lutte contre les violences et le déploiement des terrains synthétiques dans la région, l'ancien dirigeant du FC Kronenbourg aura incontestablement marqué le football alsacien de son empreinte.

Au nom de mes collègues du District d'Alsace de Football et plus généralement au nom du football alsacien, je tenais ce matin à salué devant vous sa mémoire.

Pour Gilbert, pour Christophe, pour Ernest, et pour toutes les personnes qui nous ont malheureusement quittés ces derniers mois, **merci de bien vouloir respecter une minute de silence en leur mémoire.**

Vous le savez, le programme de la matinée est particulièrement chargé. Pour cette raison et parce que je reviendrais notamment devant vous tout à l'heure pour une nouvelle prise de parole, je vais tenter d'être concis pour mon rapport moral.

Dans la lignée des précédentes saisons, l'exercice 2023/2024 a été particulièrement riche.

Riche en échanges d'abord, avec l'intensification des rendez-vous avec les clubs, véritable fil rouge de notre mandat.

Au printemps dernier, le comité directeur du District d'Alsace de Football est à nouveau parti à votre rencontre à travers ses traditionnelles réunions de territoire.

Moment d'échanges privilégiés, ces 8 temps forts sont toujours unanimement appréciés car ils nous permettent d'être à l'écoute des représentants de clubs et d'entendre leurs problématiques et leurs difficultés.

Dans ce sens, nous avons également redéployé cette saison plusieurs réunions restreintes à travers nos 8 territoires.

Parce que nous sommes convaincus que l'avenir du foot alsacien se fera par un fonctionnement participatif et que sa co-construction est au cœur de notre projet, ces rendez-vous seront dorénavant pérennisés chaque saison, à raison de deux pour chaque club.

Le lien social étant à la base de notre engagement associatif et de notre football, nous avons également accentué les rencontres avec les clubs au travers de nombreuses journées événementielles tout au long de la saison.

Cérémonie du fair-play, Futsal Cup, tirages de coupes, soirée de remises des labels, phase Alsace du Festival Foot U13, opération Jour de coupe 11, finales des coupes d'Alsace, Trophées du foot alsacien, ces quelques exemples illustrent notre engagement au service de la valorisation et de la promotion de la pratique footballistique.

Être au service des clubs est dans notre ADN. Cet état d'esprit, je le partage bien évidemment avec l'ensemble de l'écosystème du DAF, des salariés aux élus en passant par les bénévoles des commissions.

Mais cet état d'esprit ou plutôt devrais-je dire cette notion de service, je la partage également avec vous tous ici présents, vous qui contribuez quotidiennement au développement du football alsacien.

Grâce à votre action, nous avons d'ailleurs dépassé cette saison la barre symbolique des 83 000 licenciés, 10 000 licenciés de plus qu'il y a 4 ans, aux pires heures de la crise sanitaire.

Si le football alsacien a retrouvé ce dynamisme, c'est avant tout grâce à vous, les bénévoles de clubs, qui œuvrez à son service et défendez sa cause. Je ne vous remercierais jamais assez pour tout ce que vous entreprenez quotidiennement, bravo.

Marqueur fort de la vitalité du foot alsacien et de sa capacité de résilience, cette barre des 83 000 licenciés emporte avec elle un vent d'optimisme et nous encourage à poursuivre et amplifier nos travaux.

Alors oui, la satisfaction est réelle, mais elle est loin d'être une fin en soi. Le projet 2024/2028 que je vous présenterai tout à l'heure étayera ces propos.

Si la saison passée a été belle dans son ensemble, elle a malheureusement une fois de plus été entachée par bien trop d'incivilités et de faits disciplinaires.

Je tiens à réaffirmer ma position sur ce sujet, une position partagée par l'ensemble de mon comité directeur : la violence n'a pas sa place dans notre football.

Je l'assurai devant vous il y a un an, nous avons choisi d'activer tous les leviers en notre possession pour la combattre, qu'ils soient d'ordre préventifs, pédagogiques ou répressifs.

De nombreuses actions ont été entreprises dans ce sens, du suivi de matchs à risques à la prise de sanctions particulièrement lourdes en passant par des larges actions de sensibilisation de notre jeunesse. Cependant, force est de constater que certains agissements perdurent et salissent l'image de notre sport.

Nous n'avons pas la prétention d'éradiquer la violence qui gangrène notre société mais sachez qu'à notre hauteur et partout où nous pouvons agir, nous appliquerons désormais la tolérance zéro.

Pour terminer mon propos, je souhaiterais revenir sur des choses plus légères et me replonger le temps d'un instant en votre compagnie dans cette formidable saison 2023/2024.

Une saison faite de partage, de rencontres, d'échanges, de dépassement et de don de soi, de solidarité, de respect, d'investissement, d'exploits sportifs, de plaisir, de joie...

Une saison faite d'intense émotions....

Une saison faite de football en Alsace... tout simplement.

La preuve en images !

 **PROJECTION D'UNE VIDEO**

Que d'émotions !

J'invite à présent Rémy Siedel, notre trésorier, à venir sur scène pour vous présenter les comptes de notre association.

Merci à toutes et tous pour votre attention, à tout à l'heure.

## **➤ Présentation des comptes du Trésorier Général, M. Rémy SIEDEL** **Présentation du compte de résultat de l'exercice clos le 30.06.24**

### **Rapport financier de M. Rémy SIEDEL, Trésorier Général**

#### **Présentation du compte de résultat** **de l'exercice clos le 30 juin 2024**

Chers Présidentes, Présidents de Clubs,  
Chers Amis Sportifs,

Comme d'habitude, vous trouverez tous les éléments sur le site internet du district Alsace

La saison sportive et financière 2023-2024 est marquée par une saison sportive avec un déroulement normal et classique

Le résultat comptable arrêté au 30-6-2024, clôture par un excédent de 8133,-€ en baisse sur l'année passée avec un résultat d'exploitation de l'exercice déficitaire pour la 1 ère fois depuis bien longtemps, impacté par des charges non récurrentes dont nous vous ferons part au cours de notre analyse.

Entrons davantage dans le détail de cet exercice clos au 30-6-2024

## **LES PRODUITS**

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 697 472,-€ / 1 691 029,-€ quasi stable.

Les amendes diverses (frais de dossier, amendes financières) ont progressé de 341 k€ /320 k€, à prix constants, en rappelant que nos dispositions financières n'avaient pas évolué et qui tend à démontrer une montée des incivilités.

Parmi ces produits, on retrouve également l'accompagnement de nos partenaires que nous souhaitons mettre à l'honneur autant que faire se peut, les remercier pour leur accompagnement, qui constitue un excellent résultat et confirme la fidélité des anciens partenaires et la confiance de nouveaux.

Cet accompagnement affiche toutefois un léger recul au cours de la saison 2023-2024 avec 176 120€ vs 187 817,-€ mais reste d'un bon niveau au regard des années passés.

Je tenais, au nom du comité Directeur remercier nos services du marketing et de la communication qui continue de travailler durement pour promouvoir la marque « District Alsace » et qui ont su créer cette confiance réciproque avec nos partenaires.

Merci à l'équipe pour leur dynamisme et leur engagement, je leur lance le défi de progresser encore et de redoubler d'efforts pour cette nouvelle saison

Outre les partenariats les prestations de services liées aux journées de formations des éducateurs ont enregistré un retrait à 1872,-€ / 12 950,-€

## **LES SUBVENTIONS**

Les subventions enregistrent un montant de 789 357,-€ / 714 858,-€ (+10%) en provenance de la LGEF à hauteur de 494 k€ pour notre fonctionnement.

Remercier la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) et la FFF qui nous accompagnent et financent nos actions au travers de conventions d'objectifs.

L'ensemble représente près de 46 %/42 %, cette part reste importante au bon fonctionnement de l'association

## **LES CHARGES**

Au 30-6-2024, les charges d'exploitation affichent un niveau en hausse mais conforme au retour à une activité normale et un montant au global de 1 724 352, € /1 592 792,-€

Les services extérieurs comptabilisent une charge de 702 292,-€ / 589 932,- en 2023, en hausse, plombé par les coûts de l'inflation que nous connaissons depuis maintenant 24 mois.

Ce poste enregistre également, des primes d'assurance, des frais de nettoyage et de location de véhicules, les locations de nos bureaux.

Le solde regroupe l'externalisation en partie des tâches comptables et d'audit, les frais d'envoi postaux, les frais de déplacement, qui sont en hausse avec une activité sportive plus soutenue, mais également l'ensemble des frais non récurrents d'un montant de 40 000,-€ pour défendre les intérêts du District Alsace (avocats, huissier de justice, déplacements réunions, bus pour l'assemblée générale de la LGEF en 03-2024)

Je voudrai réitérer mes remerciements à l'ensemble des clubs pour leur confiance, remercier également les membres de commissions pour leurs efforts et les encourager encore davantage à profiter des mesures fiscales avantageuses, lorsque cela paraît possible.

Je les encourage, au même titre que les membres du comité et du bureau du District à poursuivre autant que faire se peut, cet état d'esprit dans le cadre d'une politique de responsabilité sociale et environnementale mais aussi de sobriété énergétique et de moindre dépense pour le District.

Nous avons avec humilité, l'intime conviction d'avoir été avec tous les salariés du District, proches de vous durant la saison écoulée, j'espère que vous avez le même ressenti

Nous continuerons à co-construire ensemble le football alsacien de demain et des décisions importantes seront à prendre dans quelques minutes.

Nous souhaitons maintenir cette proximité et vous apporter le service aux clubs qui vous est dû

**PERSONNEL**

*L'effectif moyen est de 18 salariés (16 ETP) au 30-6-2024, avec une embauche anticipée dès le mois de décembre 2023 pour répondre à un prochain départ en retraite en décembre prochain, il est inchangé à date.*

*Les frais de personnels, charges sociales incluses enregistrent un montant de 869 529,-€ / 809 620,-€,*

*Les impôts et taxes sur salaires ont baissé à 38 668,-€ / 52 894,-€*

*Les salariés sont présents pour vous accompagner dans vos projets de développement, et dans le cadre de notre mission de service aux clubs depuis nos deux sites d'Illzach ou Entzheim.*

*Au nom des membres du Comité Directeur, et en votre Nom à toutes et à tous, nous tenons à les remercier, saluer leur professionnalisme et leur compétence, et leur signifier tout le plaisir que nous avons à travailler ensemble.*

## **RESULTAT FINANCIER**

Les produits financiers sont de 14 464,- € / 6 344,- € en nette hausse, compte tenu de la remontée des taux d'intérêts offerts par les banques sur nos placements sans risque en capital

## **PRODUITS EXCEPTIONNELS - CHARGES EXCEPTIONNELLES**

Le solde est positif de 23 022,-€ / 20 117,-€ et n'apporte pas de commentaire particulier.

L'association est soumise à l'impôt sur les sociétés pour ses activités lucratives, et paiera à ce titre, un impôt sur les sociétés de 2471,- € au titre de l'exercice comptable clos le 30-6-2024.

Au global, notre compte de résultat est légèrement excédentaire, et restera toujours soumis aux contraintes budgétaires des financeurs dont nous ne connaissons pas toutes les modalités de versement pour l'avenir.

## **CONCLUSION**

Voici en quelques mots les explications que nous souhaitons vous communiquer.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

L'ensemble de ces éléments ont été versés dans vos pochettes et sont présentés sur le site internet de l'association.

Au total, la différence, entre les produits et les charges de l'exercice, fait donc apparaître un excédent de 8 133,- €.

Il vous sera tout à l'heure, proposé d'affecter ce résultat en augmentation des réserves.

Quelques éléments sur le Bilan de l'association.

Le total du bilan s'élève à 1 638 247,-€, les disponibilités représentent près de 1/3 du Total de ce bilan.

Nous observons une baisse des immobilisations nettes sous le poids des amortissements du matériel et des bâtiments d'Illzach. Un événement somme toute logique dans la vie de toute association.

Nous n'avons plus de dettes, l'emprunt obtenu de la FFF pour la construction d'Illzach est arrivé à son échéance finale, un poste créances clubs liés à la facturation du dernier relevé fin juin 2024, et dont la quasi-totalité des clubs ont fait face à leurs obligations ou signer un protocole de règlement pour certains

La situation reste saine et solide avec des fonds propres associatifs de plus de 1224 599,- € stables compte tenu du résultat de l'exercice, une trésorerie de 458 000 €

### A l'actif figure les montants suivants :

- Actif immobilisé	460 997,-€
- Stock	
- Créances et Autres	682 125,- €
- Disponibilités et Placements	457 732,-€
- Charges constatées d'avance	<u>37 393,- €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>1 638 247,- €</b>

### Au Passif, nous trouvons les éléments suivants :

Fonds Propres	1 011 789,-€
Subventions d'investissement	212 810,-€
Provisions Pour risques et Charges	69 720,- € (indemnités de fin de carrière+médailles)
Dettes et Autres Produits constatés d'avance	<u>343 928- €</u>

**TOTAL** **1 638 247,-€**

Compte tenu d'un environnement géopolitique, économique toujours très compliqué et qui malheureusement se poursuit, nous serons amenés à redoubler de vigilance pour rechercher un juste équilibre financier pour répondre avec qualité et proximité à vos attentes.

Comme annoncé l'an passé lors de notre dernière assemblée, nos dispositions financières qui n'avaient pas connu de modifications depuis des années, ont été ajustées à la marge au niveau du taux de l'inflation de 4 % Ces ajustements ont été effectués, notamment pour faire front aux incivilités sur les terrains contre les atteintes volontaires à l'intégrité physique des officiels voire des joueurs que nous continuerons de combattre avec véhémence.

Nous avons maintenu l'absence de pénalités financières pour le 1er carton jaune pour la saison 2024-2025.

Il ne reste que deux districts en France à maintenir cette position.

Nous voulons croire à une prise conscience mais nous sommes aussi conscients qu'il faille en faire, toutes et tous davantage.

Néanmoins, si les effets escomptés n'étaient toujours pas atteints, il faudrait se poser la question.

Ces modifications aux dispositions financières validées en Comité Directeur ont été modifiées.

Vous les trouverez sur notre site internet à compter du 7 octobre

L'action entreprise par le futur Comité Directeur restera dans le même état d'esprit.

Vous les trouverez sur notre site internet à compter du 7 octobre

Nous voulons des sportifs et non des casseurs, sur et autour des stades de football.

Mais, nous continuerons de récompenser les équipes les plus fair-play au travers du challenge du fair play, que nous avons organisé récemment dernier avec la collaboration logistique et la participation financière de la société WURTH, et du Crédit Agricole et qui sera reconduit l'an prochain.

Je tiens à remercier les deux entreprises qui partagent nos valeurs.

Depuis l'existence du District Alsace de football, cette dotation annuelle représente un effort financier de 21 000,-€ hors équipements sportifs.

Nous nous étions également engagés à contribuer en fonction des résultats de l'Association à contribuer à la création d'un FFA Alsacien et contribuer modestement à cofinancer certains de vos projets.

De nombreux clubs nous ont présentés des projets, validés par la commission idoine.

Ce montant s'élève à près de 30 000,-€ les clubs bénéficiaires (une dizaine) et ont fait l'objet d'un versement récent

Au nom du Comité Directeur, je voudrai dire Merci, à tous les salariés, leur dire tout le plaisir que nous avons à travailler ensemble durant ce mandat compliqué, un remerciement plus particulier aux services financiers du DISTRICT, à son Directeur Christophe CARBIENER, pour leur disponibilité, leur engagement, qui nous ont permis de présenter en toute humilité, des résultats financiers encore une fois très corrects.

Leur travail soigné est reconnu par les professionnels, et notamment des équipes du cabinet MAZARS et nous permettent de mener à bien, en toute confiance, notre politique et nos ambitions.

Un grand merci à EDAF, Olivier DELEAU et son équipe, pour leur expertise et leur accompagnement au service du football.

Nous espérons avoir apporté toute la lumière et la transparence qui vous sont dues.

L'ensemble du Comité Directeur du DISTRICT ALSACE, et votre dévoué, tenons à vous remercier de votre écoute et de votre confiance.

Il est aussi venu le temps pour moi de tourner une page et d'ouvrir un nouveau livre.

Vous remerciez toutes et tous, très chaleureusement et très sincèrement pour la confiance que vous avez su témoigner à l'égard du Comité Directeur et envers moi.

Après ces 16 années de partage, de réunions engagées mais toujours constructives, de projets aboutis ou en cours, de bénévolat au sein de notre belle institution, à laquelle je souhaite vivement un retour à son vrai statut, celui d'une ligue,

Je souhaitais remercier de vive voix mes collègues actuels et passés, les différents Présidents, surtout Michel AUCOURT, sans oublier tous les salariés.

Je vous sais en de bonnes mains pour ce prochain mandat.  
Belle saison 2024-2025 à toutes et à tous.

Vive le football alsacien

➤ **Rapport du Cabinet MAZARS présenté par M. Gilles CONTESSE –  
Commissaire aux Comptes**

---

**forvis  
mazars**

1 rue des Arquebusiers  
67000 STRASBOURG

Tél : +33 (0)3 88 15 45 50  
Fax : +33 (0)3 88 37 00 39  
[www.forvismazars.com/fr](http://www.forvismazars.com/fr)

**DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes  
sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 juin 2024

**DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL**  
19 rue des Cigognes – 67960 ENTZHEIM

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

### **Convention conclue entre le DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL et la LGEF – Ligue du Grand Est de Football**

**Subvention de fonctionnement versée par la LGEF au DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL**

La LGEF a versé au DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL un montant de 493 943 euros de subvention de fonctionnement pour la saison 2023 / 2024.

Personnes concernées – administrateurs communs :

- Monsieur Michel AUCOURT, Président du DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL et membre de droit du Comité Directeur de la LGEF.

Le commissaire aux comptes,

Forvis Mazars

Strasbourg, le 3 octobre 2024



Gilles CONTESSE



1 rue des Arquebusiers  
67000 STRASBOURG

Tél : +33 (0)3 88 15 45 50  
Fax : +33 (0)3 88 37 00 39  
[www.forvismazars.com/fr](http://www.forvismazars.com/fr)

## DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

FORVIS MAZARS  
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
1 rue des Arquebusiers – 67000 STRASBOURG  
Capital social de 400 000 euros – RCS Strasbourg 348 600 990

## DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL

19 rue des Cigognes – 67960 ENTZHEIM

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise, relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes,

Forvis Mazars

Strasbourg, le 3 octobre 2024

A blue ink signature of Gilles CONTESSE on a dark background.

Gilles CONTESSE

**DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL**
**BILAN ACTIF**

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

<b>ACTIF</b>	<b>Exercice clos le</b> 30/06/2024 (12 mois)				<b>Exercice précédent</b> 30/06/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement	4 573,47	4 573,47				
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 282,38	3 282,38			34,65	0,00
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions	822 535,58	517 228,91	305 306,67	18,65	335 080,12	20,36
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	324 429,88	171 259,21	153 170,67	9,36	184 163,02	11,19
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	2 520,00		2 520,00	0,15	2 520,00	0,15
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 157 341,31</b>	<b>696 343,97</b>	<b>460 997,34</b>	28,16	<b>521 797,79</b>	31,70
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	595 588,16	13 238,98	582 349,18	35,57	433 032,15	26,31
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	952 502,46	853 950,00	98 552,46	6,02	102 134,33	6,21
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	457 731,77		457 731,77	27,96	561 386,15	34,11
Charges constatées d'avance	37 393,45		37 393,45	2,28	27 466,82	1,67
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 043 215,84</b>	<b>867 188,98</b>	<b>1 176 026,86</b>	71,84	<b>1 124 019,45</b>	68,30
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 200 557,15</b>	<b>1 563 532,95</b>	<b>1 637 024,20</b>	100,00	<b>1 645 817,24</b>	100,00

**DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL**
**BILAN PASSIF**

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	182 442,25	11,14	182 442,25	11,09
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles	811 381,03	49,56	697 077,92	42,35
. Réserves pour projet de l'entité	9 832,96	0,60	9 832,96	0,60
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	8 133,14	0,50	114 303,11	6,95
Situation nette (sous total)	1 011 789,38	61,81	1 003 656,24	60,98
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	212 809,95	13,00	234 505,40	14,25
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 224 599,33</b>	<b>74,81</b>	<b>1 238 161,64</b>	<b>75,23</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	69 720,00	4,26	62 173,00	3,78
<b>TOTAL (III)</b>	<b>69 720,00</b>	<b>4,26</b>	<b>62 173,00</b>	<b>3,78</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	313,21	0,02	261,62	0,02
Emprunts et dettes financières diverses			21 400,00	1,30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	100 277,22	6,13	64 779,64	3,94
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	194 542,61	11,88	208 433,75	12,66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	46 446,83	2,84	50 607,59	3,07
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 125,00	0,07		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>342 704,87</b>	<b>20,93</b>	<b>345 482,60</b>	<b>20,99</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 637 024,20</b>	<b>100,00</b>	<b>1 645 817,24</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

## DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
		Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>							
Cotisations		120 380,22		119 508,13		872	0,73
Ventes de biens et services							
- Ventes de biens		433 710,00		411 678,17		22 032	5,35
- dont ventes de dons en nature							
- Ventes de prestations de services		165 172,78		204 660,23		-39 488	-19,28
- dont parrainages							
Produits de tiers financeurs							
- Concours publics et subventions d'exploitation		789 356,66		714 857,54		74 499	10,42
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable							
- Ressources liées à la générosité du public							
- Dons manuels							
- Mécénats		37 500,00		15 000,00		22 500	150,00
- Legs, donations et assurances-vie							
- Contributions financières		24 128,00		23 920,00		208	0,87
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges		94 664,68		171 275,88		-76 611	-44,72
Utilisations des fonds dédiés							
Autres produits		32 559,26		30 128,60		2 431	8,07
	<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>1 697 471,60</b>		<b>1 691 028,55</b>		<b>6 443</b>	0,38
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>							
Achats de marchandises							
Variations stocks							
Autres achats et charges externes		702 291,84		589 931,91		112 360	19,05
Aides financières		21 100,30		21 000,00		100	0,48
Impôts, taxes et versements assimilés		38 667,95		52 894,41		-14 227	-26,89
Salaires et traitements		607 809,42		568 160,38		39 649	6,98
Charges sociales		261 719,45		241 459,97		20 260	8,39
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		81 766,61		80 725,43		1 041	1,29
Dotations aux provisions		7 847,00		3 189,00		4 658	146,06
Reports en fonds dédiés							
Autres charges		3 149,33		35 431,35		-32 282	-91,10
	<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>1 724 351,90</b>		<b>1 592 792,45</b>		<b>131 559</b>	
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-26 880,30</b>		<b>98 236,10</b>		<b>-125 116</b>	-127,35
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés		14 464,49		6 343,50		8 121	128,03
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
	<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>14 464,49</b>		<b>6 343,50</b>		<b>8 121</b>	128,03
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées		2,37				2	N/S
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
	<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>2,37</b>				<b>2</b>	N/S
	<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>14 462,12</b>		<b>6 343,50</b>		<b>8 119</b>	128,00

**DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL**
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts ( I - II + III - IV )</b>	<b>-12 418,18</b>	<b>104 579,60</b>	<b>-116 997</b>	-111,86
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	22 763,60	23 454,22	-691	-2,94
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 100,00	2 300,00	-200	-8,69
<b>Total des produits exceptionnels ( V )</b>	<b>24 863,60</b>	<b>25 754,22</b>	<b>-891</b>	-3,45
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	770,00	2 051,50	-1 281	-62,45
Sur opérations en capital	1 071,28	3 586,21	-2 515	-70,12
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles ( VI )</b>	<b>1 841,28</b>	<b>5 637,71</b>	<b>-3 796</b>	-67,33
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>23 022,32</b>	<b>20 116,51</b>	<b>2 906</b>	14,45
Participation des salariés aux résultats ( VII )				
Impôts sur les bénéfices ( VIII )	2 471,00	10 393,00	-7 922	-76,21
Total des produits ( I + III + V )	1 736 799,69	1 723 126,27	13 673	0,79
Total des charges ( II + IV + VI + VII + VIII )	1 728 666,55	1 608 823,16	119 843	7,45
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>8 133,14</b>	<b>114 303,11</b>	<b>-106 170</b>	-92,87
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	80 504,00	59 246,00		
<b>TOTAL</b>	<b>80 504,00</b>	<b>59 246,00</b>		
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	80 504,00	59 246,00		
<b>TOTAL</b>	<b>80 504,00</b>	<b>59 246,00</b>		

**DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL  
ASSOCIATION**

19 rue des Cigognes

67960 ENTZHEIM

Annexe comptable

au 30 juin 2024

## PREAMBULE

DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL assure la gestion du football sur le territoire.

Il a plus particulièrement pour missions : d'organiser, de développer et de contrôler l'enseignement et la pratique du football, sous toutes ses formes, de délivrer les titres départementaux et procéder aux sélections départementales.

Dans le cadre de la mise en œuvre des missions, il a été mis en place différentes commissions qui assure l'encadrement, l'organisation et réalisations de celle-ci.

L'exercice social clos le 30/06/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 637 024,20 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 8 113,14 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, énoncés par l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, exception faite du changement indiqué ci-après,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes ;
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique ;
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes ;
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Le règlement CRC 05-09 du 3 novembre 2005 permet aux entités ne dépassant pas certains seuils de pratiquer dans les comptes individuels l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine, selon les durées d'usage. Il est rappelé que le DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL a opté pour ce régime dans les comptes arrêtés au 30 juin 2007.

Il est également rappelé que la décomposition des immeubles par composants ne présentait pas d'intérêt significatif. En conséquence, depuis l'origine, les immeubles ont été amortis sur leur valeur globale sur une durée de 20 ans.

En application du règlement ANC 2018-06 devrait être comptabilisées les contributions volontaires en nature du fait de la complexité de leur valorisation, il a été décidé de ne pas les comptabiliser.

### **AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

#### **AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Aucun élément significatif n'est à noter au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024.

#### **EVENEMENTS POST CLOTURE**

Néant.

**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Frais de recherche & développement = 4 573 E**

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	4 573	4 573		%

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 157 341 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 856			7 856
Immobilisations corporelles	1 130 956	16 009		1 146 965
Immobilisations financières	2 520			2 520
<b>TOTAL</b>	<b>1 141 332</b>	<b>16 009</b>	<b>0</b>	<b>1 157 341</b>

Amortissements et provisions d'actif = 696 343 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 821	35		7 856
Immobilisations corporelles	611 713	76 774		688 487
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>619 534</b>	<b>76 809</b>		<b>696 343</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de recherche et developp	4 573	4 573	0	L 3 ans
Logiciels	3 282	3 282	35	L 1 ans
Construction illzach	822 536	517 229	335 080	L 20 ans
Instal. generales/agenc./amen.d	187 390	67 029	140 891	L de 2 à 10 ans
Mat. bureau - mat. informatique	97 607	81 600	27 041	L de 1 à 10 ans
Materiel bureau illzach	3 186	3 186	0	L de 6 à 10 ans
Mobilier de bureau	36 247	19 445	16 231	L 5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>1 154 821</b>	<b>696 343</b>	<b>458 477</b>	

**Etat des créances = 1 588 004 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 520		2 520
Actif circulant & charges d'avance	1 585 484	1 585 484	
<b>TOTAL</b>	<b>1 588 004</b>	<b>1 585 484</b>	<b>2 520</b>

**Provisions pour dépréciation 867 189 E**

<b>Nature des provisions</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Dotation</b>	<b>Reprise</b>	<b>A la clôture</b>
Comptes clients	11 428	4 957	3 146	13 239
Comptes de tiers	856 050		2 100	853 950
Comptes financiers				
<b>TOTAL</b>	<b>867 478</b>	<b>4 957</b>	<b>5 246</b>	<b>867 189</b>

Dans son jugement correctionnel du 4 mai 2007, le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg a condamné l'auteur du détournement à payer à la partie civile la somme de 917 650 €. Compte tenu des informations en notre possession et en application du principe de prudence, ce compte a été provisionné à hauteur du solde restant à rembourser.

**Produits à recevoir par postes du bilan = 21 907 E**

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	10 500
Disponibilités	11 407
<b>TOTAL</b>	<b>21 907</b>

**Charges constatées d'avance = 37 393 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	182 442				182 442
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	706 911		114 303		821 214
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	114 303	-114 303	8 133		8 133
<b>Situation nette</b>	<b>1 003 656</b>				<b>1 011 789</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	234 505			21 696	212 809
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 238 161</b>				<b>1 224 598</b>

**Provisions = 69 720 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Dotations	Reprise	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	62 173	7 847	300	69 720
<b>TOTAL</b>	<b>62 173</b>	<b>7 847</b>	<b>300</b>	<b>69 720</b>

Les engagements en matière d'indemnités conventionnelles payables lors de la mise à la retraite des salariés du DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL sont provisionnés dans les comptes pour un montant de 55 170 €. L'évaluation est calculée pour l'ensemble des salariés en tenant compte des dispositions prévues par la convention collective du sport. La méthode retenue est celle définie par la norme comptable IAS 19 révisée et par la norme FAS 87.

Les indemnités de fin de carrière ont été évaluées selon les variables suivantes :

\* Variables économiques : Taux d'actualisation de 3,60 %  
Taux de progression des salaires de 2 %  
Taux de charges patronales de 45 %  
Contribution de l'employeur de 0 %  
Tables retenues pour le calcul de l'indemnité : départ volontaire et mise à la retraite

\* Variables démographiques : Taux de turnover de 5 %  
Table de mortalité : INSEE 2019-2021  
Taux de départ volontaire de 100 %  
Taux de mise à la retraite de 0 %

Les engagements en matière de médaille du travail du personnel de la DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL dans les comptes pour un montant de 14 550 €. L'évaluation est calculée pour l'ensemble des salariés en tenant compte d'une hypothèse de turnover nul et sans prendre en considération la table de mortalité publiée par l'INSEE.

**Etat des dettes = 342 705 E**

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant total</b>	<b>De 0 à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Etablissements de crédit	313	313		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	100 277	100 277		
Dettes fiscales & sociales	194 543	194 543		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	46 447	46 447		
Produits constatés d'avance	1 125	1 125		
<b>TOTAL</b>	<b>342 705</b>	<b>342 705</b>		

**Charges à payer par postes du bilan = 174 962 E**

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emp. & dettes établ. de crédit	313
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 500
Dettes fiscales & sociales	141 612
Autres dettes	22 537
<b>TOTAL</b>	<b>174 962</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### *Honoraires du commissaire aux comptes*

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 10 500 €.

### *Cotisations*

Le montant total des cotisations des clubs figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 81 460 €.

Le montant total des cotisations clubs garanties dommages figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 38 920 €.

### *Rémunérations des dirigeants*

Les 3 plus haut dirigeant salariés ou bénévoles sont tous les 3 bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

### *Contribution volontaire en nature - Bénévolat*

L'ensemble des membres des différentes commissions (269 personnes au 30 juin 2024) sont des bénévoles.

Les heures de bénévolats réalisés par les membres de l'association (hors membres du Comité Directeur) ont été estimés à 6 949 heures et ont été valorisés au SMIC moyen de la période du 1/07/2023 au 30/06/2024. La valorisation du bénévolat, sans impact sur le compte de résultat de l'association, a été comptabilisé pour un montant de 80.504 €. Ces heures de bénévolats effectuées correspondent à l'équivalent de 46 ETP bénévoles.

### *Subventions*

Financeurs	Montant subvention allouée au titre de l'exercice clos le 30/06/2024	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à engager
CDEA	87 400	87 400	0
CNDS	38 500	38 500	0
LGEF	652 332	652 332	0
AUTRES FINANCEURS	11 124	11 124	0
<b>TOTAL</b>	<b>789 356</b>	<b>789 356</b>	<b>0</b>

Les subventions perçues ont été utilisées conformément à leur nature, la période couverte est celle de la saison 2023/2024. Il s'agit de subvention permettant de mettre en œuvre nos missions.

***Sectorisation du secteur lucratif***

Suite au redressement fiscal, l'administration a considéré que l'activité marketing-communication du DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL est une activité accessoire à son activité principale. De ce fait, le fisc a considéré cette activité comme un secteur lucratif dont le résultat a été imposé à l'impôt sur les sociétés (taux réduit de 15 % et taux normal de 25 %).

La sectorisation a été pratiquée par le DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL pour l'exercice clôturé du 30.06.2024 et la charge d'IS a été comptabilisée sur l'exercice.

***Effectif***

L'effectif moyen du personnel au 30/06/2024 est de 18 salariés.

**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 21 907 E**

<b>Produits à recevoir sur disponibilités</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus à recevoir	11 407
Produits à recevoir	10 500
<b>TOTAL</b>	<b>21 907</b>

**Charges constatées d'avance = 37 393 E**

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Entretien-Assurance-Abonnements	13 630
Loyers	23 763
<b>TOTAL</b>	<b>37 393</b>

**Charges à payer = 174 962 E**

<b>Emprunts &amp; dettes auprès des étab. De crédit</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus à payer	313
<b>TOTAL</b>	<b>313</b>

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fournisseurs factures non parvenues	10 500
<b>TOTAL</b>	<b>10 500</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Dettes provisionnées pour congés à payer	67 333
Personnel - Charges à payer	25 731
Dettes - organismes sociaux	45 965
Etat – Charges à payer	2 583
<b>TOTAL</b>	<b>141 612</b>

<b>Autres dettes</b>	<b>Montant</b>
Charges à payer	22 537
<b>TOTAL</b>	<b>22 537</b>

➤ **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024 et quitus au Comité Directeur**

---

- ✚ *Les comptes annuels sont approuvés à 98,85 % des voix POUR, 1,15 % des voix CONTRE – ABSTENTION 88 voix et le quitus est donné au Comité Directeur.*

➤ **Approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées**

---

- ✚ *Le rapport spécial est approuvé à 98,34 % des voix POUR, 1,66 % des voix CONTRE – ABSTENTION 129 voix*

➤ **Approbation de l'affectation du résultat de 8 133 € aux réserves**

---

- ✚ *L'affectation du résultat de 8 133 € aux réserves a été approuvé à 98,42 % des voix POUR, 1,58 % des voix CONTRE – ABSTENTION 46 voix*

➤ **Intervention de M. Marc HOOG, Secrétaire Général**

---

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

4 années ont passé depuis l'élection du 3 décembre 2020, 4 années riches en actualité et en événements. S'il fallait distinguer des périodes précises dans ce bilan, je dirai qu'il s'agit d'un bilan en 2 temps.

D'abord, notre football, notre activité aura été paralysée par le Covid. Déjà à l'arrêt pendant la précédente période électorale, nous aurons finalement passé la saison 2020/21 à chercher des alternatives pour reprendre les compétitions pour finalement constater que seuls les jeunes reprendront un peu le chemin des stades mais sans confrontation. Mais pendant cette période troublée, obscure, le District n'est pas resté inactif ; il a multiplié les visioconférences pour voir de quelle manière les clubs s'organisaient et essayaient de continuer à tisser du lien entre les membres. Le District est aussi resté aux côtés des clubs en distribuant des bons d'achat de 250€ à hauteur de 61600€ pour la saison 20/21 puis de 42 160 € pour la saison 21/22 avec notamment l'achat de tablettes. Enfin, le District a renoncé à facturer 90 672 € représentant les frais de « communication » Nous avons aussi assisté les clubs en les orientant vers les autres aides disponibles créés pendant la pandémie.

Finalement, c'est en 2021/22 que nous sommes définitivement sortis de ce tunnel. Sur le plan des effectifs, nous avons connu également des variations non négligeables :

**DIAPO 1** : On le voit aisément sur ce graphique, la chute est spectaculaire entre 2018/2019, dernière saison complète avant Covid où nous sommes à 81 947 licenciés et en plein Covid, nous chutons à 73254. La reprise a été longue puisqu'en 22/23, nous n'avons pas encore franchi la barre de 80 000 licenciés. Ce n'est que lors de la dernière saison que la reprise a été plus spectaculaire puisque nous avons fini au 30 juin 2024 avec 83 823 licenciés soit une hausse près de 6%.

Il est intéressant aussi de jeter un coup d'œil sur l'évolution par groupes de catégories :

**DIAPO 2** : Cette seconde diapo permet surtout de mettre en évidence deux phénomènes : il n'y a pas eu de reprise d'activité post Covid chez les Séniors Masculins puisque nous restons autour de 25 500 licenciés contre plus de 27500 avant Covid. Par contre, le foot reste attractif chez les jeunes garçons avec une augmentation post Covid régulière. Ce que nous avons donc perdu chez les séniors, nous le compensons donc chez les licenciés du Foot d'Animation mais pas que.

**DIAPO 3** : Cette reprise se caractérise aussi chez les jeunes filles avec plus de 4000 licenciées mais aussi et surtout de manière étonnante chez les dirigeants où nous dépassons les 12 500 licenciés contre 11 000 en période Covid. Il est intéressant de noter que la progression de femmes dirigeantes est constante.

**DIAPO 4** : Autre chiffre surprenant, celui des arbitres : nous avons plus d'arbitres qu'en 2018/2019. Certes la différence est minime (1065 contre 1041 en 18/19) mais quand même... Alors me direz-vous, pourquoi ne parvient-on pas à couvrir toutes les rencontres ? La raison est liée au nombre d'arbitres qui sont mis à disposition de la LGEF pour couvrir les rencontres de Ligue mais aussi au nombre important d'arbitres qui demandent à être « en congés » certains dimanches.

Venons-en à présent au bilan qualitatif du mandat :

**DIAPO 5** : En début du mandat précédent, nous avons élaboré une feuille de route que nous avons mise à disposition de tous les clubs. Au moment de faire le bilan, nous avons repris tous ces items et nous les avons analysées. Nous les avons classées en 5 catégories : actions abouties ; actions partiellement abouties ; actions peu abouties ; actions ratées, actions non effectuées.

Avant même de rentrer dans l'analyse, il est important de se rappeler du contexte. Beaucoup de choses ont évolué avec la pandémie ; la démocratisation du télétravail et des visioconférences ne sont apparues qu'à partir des saisons 21/22. Il a aussi fallu composer avec un temps de reconquête des licenciés ; tant et si bien que certains projets ont été relégués aux oubliettes quand d'autres, comme Pass-D qui n'étaient pas prévu ont émergé. Autre sujet qui nous a aussi été imposé par la force des choses. Avec la non-reconduction du bail emphytéotique du bâtiment de HautePierre et compte tenu de son état général, nous avons décidé de migrer vers d'autres lieux. C'est ainsi que nous sommes installés à Entzheim depuis février 2022. Nous avons

signé un bail dont la 1<sup>ère</sup> échéance intervient en 2028 et nous ne vous cachons pas que nous avons l'ambition de retrouver une maison du football alsacien.

Au chapitre des réussites figurent les deux piliers qui constituaient le socle de notre projet. Nous considérons que nous avons mis tous les atouts pour recréer une ligue d'Alsace. D'autres vents nous ont été contraires mais on ne pourra pas reprocher au comité directeur de ne pas avoir mouillé le maillot. Après quelques balbutiements en début de mandat, la politique des territoires, avec des contacts très réguliers entre les clubs et leurs responsables de territoire, avec l'émergence de Pass-D, avec la création d'un conseil des présidents, a été un moteur de notre action. Réussite aussi dans les compétitions avec la création de coupes dévolues aux équipes secondes, avec la mise en valeur des journées finales comme cette année à Zellwiller et Berrwiller, avec la création d'une compétition en 2 phases en District 7 et District 8. Autres réussites, c'est la promotion des pratiques émergentes et la part belle que nous réservons au monde du handicap lors de notre semaine du foot pour tous. Nous ne sommes pas peu fiers de dire aussi que nous avons respecté tous nos engagements en matière de financements : maintien du 1<sup>er</sup> carton gratuit ; maintien de l'ensemble des dispositions financières ; accompagnement des clubs en difficulté financière, création du FAFA Alsacien et accompagnement des clubs dans l'élaboration de leurs dossiers de financement. En matière de lutte contre les incivilités, nous annonçons la création d'une cellule de prévention ; ça a été chose faite avec la nomination dans chaque département d'un chargé de mission et de prévention, qui essaie d'accompagner les clubs pour mieux appréhender les phénomènes de violence.

D'autres champs ont été moins réussis : c'est le cas dans l'aide à la structuration des clubs, c'est le cas aussi chez les U7 et les U9 où nous militons pour une autogestion dans l'organisation des plateaux à l'instar de ce qui se fait dans d'autres districts. En matière de professionnalisation des clubs, de mise en place de cursus d'apprentissage, il nous faut pouvoir mieux accompagner les clubs et lorsque je dis « nous, je pense à la fois au District et à la Ligue.

D'autres actions ont été initiées mais ont été peu abouties : c'est le cas dans le dispositif de généralisation du dispositif des référents en arbitrage dans les clubs. Nous avons essayé de faire la même chose dans chaque territoire et les réussites dépendaient de l'investissement des personnes. En football féminin, il ne faut pas se voiler la face : nous disposions en Sandrine Ringler d'une personne qui avait insufflé une formidable dynamique. Avec la création de la LGEF, notre accompagnement des clubs dans la structuration des sections féminines a été insuffisant. C'est un peu le même constat pour encourager les actions de fidélisation. Autre sujet où sur le relevé de notes, on aurait pu écrire : « peut mieux faire » ; le lien entre le football et l'école où les contacts entre l'instance, les clubs, les inspections académiques et les écoles sont trop peu nombreux et constituent un frein pour attirer de nouveaux publics. Même si nous avons créé le dispositif « Carton Violet », le plan de lutte contre les incivilités reste imparfait et se doit d'être consolidé. Il nous faudra aussi davantage responsabiliser et sensibiliser les parents. En futsal, le bilan est aussi très mitigé. Déjà, parce que nous n'avons pas assez été présents aux côtés des clubs dans la recherche de créneaux pour développer le futsal et par effet de ruissellement nous n'avons pas pu donner les coups de boost nécessaires à cette pratique.

Nous considérons donc que sur ces 89 actions, 33 ont été abouties ; 18 sont en partie abouties et 15 peu abouties.

Nous en arrivons à la dernière partie de mon intervention qui concerne les actions ratées ou non effectuées. Je commencerai par ces dernières qui sont au nombre de 19. Comme j'ai eu l'occasion de le dire précédemment, la pandémie a quand même passablement bouleversé nos façons de faire mais pendant ces quatre années, la conduite du projet « Retour à une Ligue d'Alsace » nous a énormément mobilisés avec des incidences nous conduisant à occulter certaines parties du projet comme l'organisation d'une consultation annuelle pour évaluer l'action du District. Nous n'avons pas eu l'occasion de réfléchir à la mise en place d'un système de solidarité pour satisfaire au statut de l'arbitrage. Nous n'avons pas non plus mis les outils en place pour développer l'arbitrage féminin et l'arbitrage futsal. Le chantier des relations internationales reste aussi totalement ouvert. Des initiatives existent tout au long de la bande rhénane mais sans véritable épine dorsale. Ainsi, le projet d'intégrer des compétitions transfrontalières de jeunes n'a pas vu le jour. C'est un peu pour cela que dans le prochain mandat, un administrateur des relations internationales siègera au comité directeur pour articuler les différentes initiatives. Dernier chantier où nous avons été absents, c'est celui du foot-santé où nous ne nous sommes pas engagés dans l'action de communication pour la sensibilisation aux gestes de premiers secours.

Enfin, il ne s'agit pas seulement de pointer ce qui a bien fonctionné ; il faut aussi évoquer les champs d'action où nous n'avons pas été au rdv. C'est le cas en football féminin où nous ambitionnions de faire du District d'Alsace un territoire d'événements pour le football féminin. C'est aussi le cas en emploi-formation. Nous avons émis le souhait de renforcer notre politique de formation à destination des bénévoles, dirigeants et éducateurs. Bien évidemment, nous avons créé une mini -série en 7 épisodes « comment réussir son intersaison » mais nous croyons en la nécessité de la rencontre entre dirigeants car l'échange suscite le partage d'expérience. Toujours au chapitre emploi-formation, le projet de création de passerelles entre les entreprises qui recrutent et les jeunes licenciés avait été lancé mais n'a pas connu de rebond particulièrement significatif.

Il appartient donc au prochain comité directeur de se saisir de ces conditions pour adapter le prochain programme aux réalités du quotidien des clubs et pour dynamiser encore davantage l'interaction entre le District et ses clubs.

## ➤ **Intervention de M. Christophe CARBIENER, Directeur**

---

Chers amis,

C'est un réel plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui avec vous.

Notre Secrétaire Général vient de faire un large bilan des actions entreprises et mises en œuvre dans le mandat. 4 années pleines et intenses pour tout l'éco-système du District.

Concernant les services administratifs, nos modes de fonctionnement ont beaucoup évolué.

Je ne vais pas revenir sur les propos de Marc Hoog sur le déménagement mais ce fût un défi de taille.

Trouver un lieu en capacité de nous accueillir, proche d'installations sportives et disponible rapidement, les données d'entrée n'étaient pas simples.

Nous avons pu compter sur le formidable accueil fait par la ville d'Entzheim et par le Président du FC Entzheim Franck Zimmerlin, et sur le merveilleux engouement de toute l'équipe administrative à se saisir de ce projet.

Nous vous accueillons depuis dans un cadre agréable tant à Entzheim qu'à Illzach.

Nous avons également entrepris une réorganisation des services pour toujours plus d'efficacité.  
On pense Alsace.

Dorénavant, le service compétitions et le pôle juridique et réglementaire se trouvent à Illzach sous la responsabilité de mon adjoint, Fabien Gensbittel.

Il a maintenant toute son équipe réunit au même endroit. Cela améliore grandement la performance du travail au quotidien.

A Entzheim, vous y trouverez le pôle administratif avec le secrétariat, la comptabilité et le FAFA, ainsi que le pôle com/market/développement qui anime toute la communication de l'instance, trouve les partenariats et pilote tous les projets.

Notre équipe technique est répartie sur les 2 sites.

Que vous soyez donc de Saint Louis ou de Sarre Union, de Strasbourg, de Colmar ou de Mulhouse, vos interlocuteurs sont à votre disposition, quel que soit l'endroit où se trouvent leurs bureaux.

Pour celles et ceux qui ne les connaîtraient pas, Merci à mon équipe de me rejoindre sur la scène.

Chaque femme et chaque homme qui composent l'équipe administrative n'a qu'un seul objectif : vous garantir du meilleur service au club.

Ils donnent sans compter, très souvent au-delà des règles contractuelles, pour que vous puissiez vivre votre passion de la meilleure manière.

Je suis fier de mon équipe et je vous demande de les applaudir comme il se doit.

Je souhaite profiter de leur présence pour mettre en avant le service compétition.

Peut-être l'avez-vous remarqué, peut-être pas, mais ça fait plus d'un an que la Fédération a publié un nouvel outil informatique qui génère une quantité de bugs aléatoires impressionnante dans la gestion des compétitions.

Toutes les instances du football français sont confrontées aux mêmes problèmes mais il n'y a qu'un seul endroit où on gère plus de 2000 matchs par week-end, c'est en Alsace.

Sachez que l'équipe doit effectuer un travail de fourmis pour apporter les corrections nécessaires et vous permettre de jouer le week-end.

Je veux donc leur rendre hommage parce que ce n'est pas simple, parce que c'est nerveusement difficile et parce que ça fait trop longtemps que ça dure.

Et je profite de ce moment pour rendre un hommage tout particulier à mon adjoint Fabien qui passe son temps, ses nerfs et parfois sa santé à faire remonter tous les beug aux services informatiques de la Ligue et de la FFF, tout en gérant son service.

Pour tout ce qu'ils font dans l'ombre pour que vous puissiez jouer dans les meilleures conditions, je vous remercie de les applaudir chaleureusement.

Et enfin, je ne peux pas terminer mon propos sans rendre hommage à Régine qui, après 43 ans de bons et loyaux services, va profiter d'une retraite bien méritée.

Régine est arrivée à la Ligue d'Alsace lorsque les bureaux étaient à la place des Halles à Strasbourg et a fait toute sa carrière dans l'instance.

C'est un monument qui quitte l'équipe administrative mais je sais qu'elle a de nombreux projets et qu'elle ne sera pas loin de nous, de vous, puisqu'elle va poursuivre son activité bénévole à l'APS.

Merci Régine pour tout ce que tu as apporté au football alsacien.

Merci pour votre écoute.

### Passage AGE

Il m'appartient maintenant de donner le coup d'envoi de la partie électorale de notre Assemblée Générale.

La période de candidature s'est ouverte le 30 juillet 2024 jusqu'au 05 Septembre 2024.

Une liste candidate à l'élection du Comité Directeur a été déposée.

En parallèle, 21 candidatures de binômes ont été déposées pour l'élection des délégués représentant les clubs de district aux Assemblées Générales de la Ligue.

La Commission de Surveillance des Opérations Électorales s'est réunie le 12 septembre 2024 pour étudier les différentes candidatures.

Le procès-verbal de la réunion a été publié sur notre site internet le 19 septembre 2024.

Les listes et candidatures validées par la CSOE ont été publiées à votre connaissance le 19 septembre 2024.

Le projet de la liste Aucourt a été publié sur notre site le 02 octobre 2024 et envoyé sur vos adresses mail.

Sans plus tarder, j'appelle à me rejoindre Michel Aucourt, Président sortant et tête de liste.

## ➤ **Assemblée Générale Elective**

### ➤ **Intervention de M. Michel AUCOURT, tête de liste**

---

Je tiens tout d'abord à remercier Marc Hoog pour sa présentation du bilan du mandat qui s'achève.

Pendant 4 ans, nous n'avons pas chômé, nous avons été à votre écoute et avons porté au plus haut votre parole et votre volonté. Certes nous n'avons pas tout bien fait mais notre enthousiasme est intact après 4 ans à votre service.

Parmi les faits marquants, il y a bien évidemment tout le travail réalisé autour de la Ligue d'Alsace.

Lors de la première consultation en novembre 2021 à Rosheim, rappelez-vous, vous nous aviez demandé à 92% de déposer un dossier de retour à une Ligue d'Alsace sur le bureau du Président de la FFF.

Ce ne fût pas simple et il a fallu attendre l'arrivée de Philippe Diallo pour enfin avancer sur le sujet.

S'en est suivie une 2e consultation, en novembre 2023 à Entzheim. Alors qu'on nous prévoyait un essoufflement de votre mobilisation, vous avez réaffirmé à 96% votre volonté de quitter la Ligue du Grand Est. C'était sans compter sur l'absence de soutien des Alsaciens du Grand Est et sur la campagne en faux qui a précédé l'AG de la Ligue du 30 mars 2024.

Je ne vais pas être plus long sur le sujet parce qu'il est temps de parler d'avenir.

Si je suis devant vous aujourd'hui, c'est parce que je suis convaincu qu'il y a encore beaucoup à faire pour le football alsacien et que ma motivation à vous servir au quotidien est intacte.

Le projet que je vous propose avec mon équipe est ambitieux et parle football.

Pour le mettre en œuvre, j'ai souhaité m'encadrer de compétences fortes. Les femmes et les hommes réunis à mes côtés ne sont pas là parce qu'ils ou elles ont levé le doigt. Ils sont là parce qu'ils sont reconnus dans leur domaine et pourront activement contribuer à faire grandir encore le football alsacien.

### **Michel présente son équipe à l'Assemblée !**

Vous avez été destinataire cette semaine de notre projet. Je ne vais pas ici revenir en détail sur tous les engagements mais je veux revenir sur les 7 axes :

- Construire une instance toujours plus proche de ses clubs et ainsi, poursuivre le travail de service aux clubs que vous êtes en droit d'attendre du District
- Retrouver notre dynamique de formation au sein de nos territoires. Il nous faut travailler pour que l'on reprenne en main la formation qui nous échappe pour augmenter le nombre d'éducateurs, d'arbitres formés et que nos dirigeants puissent à nouveau avoir les moyens de développer leurs compétences.
- Remettre le football des féminines au cœur de notre projet et ainsi, poursuivre la dynamique de développement de la pratique
- Renforcer la lutte contre les incivilités et toutes les formes de discriminations parce qu'il n'est plus possible que trop de faits pourrissent notre sport. Nous serons intransigeants sur la pacification des aires de jeu.
- Un DAF citoyen et engagé dans la réussite de ses clubs parce que c'est en équipe que l'on gagne, instance et clubs ensemble.
- Poursuivre le développement des outils digitaux favorisant le travail de proximité et vous permettre d'accéder avec toujours plus de facilité aux informations essentielles à la bonne gestion de vos clubs
- Promouvoir l'attractivité de l'arbitrage parce que sans arbitre, pas de football.

Ce programme est ambitieux et tellement motivant.

Et enfin, le projet de la Ligue d'Alsace.

Le 30 mars 2024 n'a pas sifflé la fin de la partie, bien au contraire. Tout est maintenant dans les mains des politiques et nous continuons de travailler à leurs côtés pour trouver une issue favorable. Nous n'y passerons plus autant de temps mais quand une possibilité se fera jour, notre dossier et prêt !

D'ici là nous avons l'ambition de faire de notre instance, premier District de France, une référence en termes de développement, de qualité de service.

A nous de créer ensemble le meilleur District de France.

Merci de votre soutien.

## **ELECTION AU COMITE DIRECTEUR** **LISTE MICHEL AUCOURT**

<b>Michel AUCOURT</b>	Président
<b>Marc HOOG</b>	Président délégué
<b>Malik BOUACIDA</b>	Vice-Président en charge des territoires urbains Représentant du Comité Directeur sur le territoire M2A
<b>André HAHN</b>	Vice-Président en charge des Coupes et de la représentation du Comité Directeur
<b>Roland MEHN</b>	Vice-Président en charge des compétitions Représentant du Comité Directeur sur le territoire Eurométropole
<b>Jacky HUMLER</b>	Secrétaire général
<b>Hakim BOUHABILA</b>	Trésorier général
<b>Lionel GRUNENWALD</b>	Représentant des Arbitres
<b>Stéphanie LA PAGLIA</b>	Représentante des Féminines Administratrice, en charge de la pratique du Football Féminin et de la Féminisation
<b>Vincent MILLIET</b>	Représentant des Educateurs Représentant du Comité Directeur sur le territoire Mulhouse M2A
<b>Claude ARNOLD</b>	Représentant des Médecins
<b>Fabienne FLEITH</b>	Administratrice des départements des règlements et de la discipline
<b>Pascal FRITZ</b>	Administrateur des relations internationales, Représentant du Comité Directeur sur le territoire Alsace du Nord
<b>Richard GODIE</b>	Administrateur en charge du développement et de l'organisation des territoires. Administrateur des pratiques diversifiées
<b>Christophe GUYOT</b>	Administrateur en charge de la structuration des territoires ruraux Représentant du Comité Directeur sur le territoire Sud Alsace
<b>Anthony HERNU</b>	Administrateur en charge de la communication

<b>Jean Luc KLEINMANN</b>	Administrateur en charge du Conseil des Présidents
<b>François MARCADE</b>	Administrateur en charge du bénévolat et des délégués
<b>Magalie SCHEUER</b>	Administratrice en charge des compétitions féminines
<b>Huguette UEBERSCHLAG</b>	Administratrice en charge du FAFA et chargée de relation avec la commission des infrastructures sportives Représentante du Comité Directeur sur le territoire Sud Alsace
<b>Dominique LIHRMANN</b>	Administrateur en charge de la performance technique sur le territoire, Représentant du comité directeur sur le Territoire Grand Pays de Colmar

➤ ***Portez-vous votre vote sur la liste conduite par Michel AUCOURT ?***

---

 *La liste AUCOURT a été approuvée à la majorité avec 96,70 % des voix POUR, 3,30 % des voix CONTRE – ABSTENTION 56 voix*

**ELECTION DES DELEGUES REPRESENTANT LES CLUBS DE DISTRICT  
A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE GRAND EST DE  
FOOTBALL**

1 Titulaire	<b>Aucourt</b>	Michel	Comité Directeur / A gest Foot 68 Illzach
Suppléant	<b>Battestini</b>	Fabrice	AS Altorf
2 Titulaire	<b>Huck</b>	Cindy	AS Schoenau
Suppléant	<b>Huck</b>	Lucien	FC Niederhausbergen
3 Titulaire	<b>Congre</b>	Julien	A. Pop. Joie et Santé Strasbourg
Suppléant	<b>Marcade</b>	François	Comité Directeur / AM ancien footballeur Alsace
4 Titulaire	<b>Dallet</b>	Michel	US Oberbruck Dolleren
Suppléant	<b>El Hamdi</b>	Abdelkader	FC Soultz 1919
5 Titulaire	<b>Gass</b>	Marc	FC Real Schloessel
Suppléant	<b>Ludwig</b>	René	FC Real Schloessel
6 Titulaire	<b>Grondin</b>	Frédéric	AS Marckolsheim
Suppléant	<b>Zimmerlin</b>	Franck	FC Entzheim

7	Titulaire	<b>Guyot</b>	Christophe	US Vallée de la Thur
	Suppléant	<b>Grunenwald</b>	Lionel	FC Illfurth
8	Titulaire	<b>Haenel</b>	Marc	AS Wingen sur Moder
	Suppléant	<b>Schoettel</b>	Sandra	AS Sarrewerden
9	Titulaire	<b>Hebding</b>	Guy	AS Schlierbach
	Suppléant	<b>Gensbittel</b>	Fabien	A Gest Foot 68 Illzach
10	Titulaire	<b>Huck</b>	Nicolas	AS Schoenau
	Suppléant	<b>Diebold</b>	Bénédicte	FC Kertzfeld
11	Titulaire	<b>Jelliman</b>	Jacqui	AS Reichstett
	Suppléant	<b>Lemoine</b>	Patrick	AS Reichstett
12	Titulaire	<b>Martinez</b>	José	FC Entzheim
	Suppléant	<b>Villemin</b>	Sébastien	AS Dingsheim/Griesheim
13	Titulaire	<b>Ramel</b>	Christian	FC Rosheim
	Suppléant	<b>Pasquier</b>	Christophe	AS Bischoffsheim
14	Titulaire	<b>Schmidt Bischoff</b>	Patricia	AS Lutterbach
	Suppléant	<b>Schaffhauser</b>	Anne	AS Mussig
15	Titulaire	<b>Scherrer</b>	Laurent	FC Folgensbourg
	Suppléant	<b>Wagner</b>	Jean Pierre	Avenir Vauban 97
16	Titulaire	<b>Schmidt</b>	Joseph	A Gest Foot 68 Illzach
	Suppléant	<b>Koenig</b>	Sandrine	RC Landser
17	Titulaire	<b>Schmittheisler</b>	Jean Pierre	FC Kertzfeld
	Suppléant	<b>Wahl</b>	Eric	SC Rittershoffen
18	Titulaire	<b>Traendlin</b>	Kevin	FC Obermorschwiller
	Suppléant	<b>Mehn</b>	Roland	FC Niederhausbergen
19	Titulaire	<b>Wilhelm</b>	Jean Yves	FC Oltingue
	Suppléant	<b>Baumlin</b>	Joseph	AS Hausgauen
20	Titulaire	<b>Humler</b>	Jacky	FC Niederhausbergen
	Suppléant	<b>Bouacida</b>	Malik	Comité Directeur

- **Approuvez-vous la liste des binômes de délégués représentant les clubs de District aux Assemblées Générales de la Ligue du Grand Est ?**

- ✚ *La délégation des titulaires et suppléants transmise aux clubs lors de la convocation et publiée sur le site du District le 19 octobre 2024 a été approuvée à l'unanimité avec 97,83 % des voix POUR, 2,17 % des voix CONTRE – ABSTENTION 105 voix*

➤ **Assemblée Générale Ordinaire**

- **Budget prévisionnel 2025/2026 présenté par M. Rémy SIEDEL, Trésorier**

**Budget prévisionnel District Alsace 2025-2026**

CHARGES			PRODUITS		
	euros	%		euros	%
60- Achats	35 119 €	1,96	70- Ventes	673 307 €	37,56
61- Services extérieurs	245 439 €	13,69	74- Subventions	780 000 €	43,51
62- Autres services extérieurs	351 866 €	19,63	75- Autres produits	221 212 €	12,34
63- Impôts et taxes	7 000 €	0,39	76- Produits financiers	5 000 €	0,28
64- Personnel	997 934 €	55,67	77- Produits exceptionnels	21 000 €	1,17
65- Autres charges de gestion courante	24 000 €	1,34	78- Reprise sur amort. et prov.	2 000 €	0,11
66- Charges financières	0 €	0,00	79- Transfert de charges	90 000 €	5,02
67- Charges exceptionnelles	1 000 €	0,06			
68- Dotations	90 000 €	5,02			
69- Impôts société	2 500 €	0,14			
Résultat	37 661 €	2,10			
<b>TOTAL</b>	<b>1 792 519 €</b>	<b>100,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 792 519 €</b>	<b>100,00</b>

- **Approuvez-vous le budget prévisionnel 2025/2026 ?**

- ✚ *Le budget prévisionnel 2025/2026 a été approuvé à 98,85 % des voix POUR, 1,15 % des voix CONTRE – ABSTENTION 56 voix*

**MISE A L'HONNEUR ET REMERCIEMENTS A CAROLINE DEUBEL – REMY SIEDEL – RALPH SPINDLER QUI ARRENT LEUR ACTIVITE AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR DU DISTRICT**

✎ **Jean-Luc FILSER remercie tous les partenaires du District d'Alsace, comme suit :**  
**ALTEREGO – CAROLA - KRONENBOURG – ANCEL - ALELOR - Pierre SCHMIDT – ALSACE LAIT – ARTHUR METZ...**

**Tirage au sort du jeu KRONENBOURG : les gagnants ont été tirés au sort pendant l'Assemblée Générale, à savoir :**

- 1<sup>er</sup> lot : 8 Places RCSA x Reims en loge le 08/12/2024 l'**US SCHERWILLER**
- 2<sup>e</sup> lot : Visite de la Brasserie Kronenbourg pour l'**ASCA WITTELSHEIM**
- 3<sup>e</sup> lot : 1 tireuse à bière mobile pour l'**AS HAUTE BRUCHE**
- 4<sup>e</sup> lot : 1 enseigne Kronenbourg collector pour l'**AS WOERTH**
- 5<sup>e</sup> lot : 1 enseigne Kronenbourg collector pour l'**US PULVERSHEIM FC**
- 6<sup>e</sup> lot : 1 enseigne Kronenbourg collector pour l'**AAFA JUNG ANNE**
- 7<sup>e</sup> lot : 1 enseigne Kronenbourg collector pour l'**ENTENTE SPORT MOLSHEIM ERNOLSHEIM**
- 8<sup>e</sup> lot : 1 enseigne Kronenbourg collector pour l'**ES STOTZHEIM**
- 9<sup>e</sup> lot : 1 enseigne Kronenbourg collector pour l'**US ETTENDORF**
- 10<sup>e</sup> lot : 1 enseigne Kronenbourg collector pour le **FC HABSHEIM**

➤ ***Intervention de M. Yann LEROY, candidat à l'élection de la Ligue du Grand Est de Football***

---

M. Yann Leroy salue l'assemblée et félicite le Président et son équipe pour la conduite de cette assemblée générale et pour sa brillante réélection qui témoigne de la confiance des clubs envers l'équipe sortante. Il revient sur le dossier « retour à une Ligue d'Alsace » qui n'a pas connu l'aboutissement souhaité par l'équipe du Président Aucourt et 96% des clubs alsaciens. Il comprend les sentiments qui ont pu être exprimés à ce moment évoquant même une éventuelle trahison de potentiels soutiens. Il essaie aussi d'expliquer que ce vote de la part des champardennais et des lorrains peut être considéré comme « une déclaration d'amour » ; les clubs des deux autres territoires appréciant la qualité de l'accueil et des installations en terre alsacienne.

M. Leroy explique les raisons de sa candidature à l'élection au poste de président à la Ligue du Grand Est de Football. Il souhaite donner à chaque district des possibilités pour mener des projets en proximité et de tirer pleinement profit de son potentiel. Il explique avoir construit son équipe autour de personnes ayant des compétences reconnues. Il conclut son intervention en invitant les clubs à porter leurs voix sur sa candidature.

➤ ***Intervention de M. Charles SITZENSTUHL – Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription du Bas-Rhin***

---

Le Député Charles Sitzenstuhl félicite l'ensemble des clubs pour leur action au service de la société. « Si dans notre société, tout le monde connaît bien le sens des termes « liberté et égalité », j'observe que les clubs de football contribuent largement à mettre en œuvre le concept de « fraternité ». M Sitzenstuhl rappelle également qu'il aura été de toutes les tractations pour le retour à une ligue d'Alsace de football et qu'il continuera d'œuvrer pour que la loi soit appliquée.

➤ ***Mot de clôture du Président, Michel AUCOURT***

---

***Le Président Michel AUCOURT clôt les Assemblées Générales et remercie les dirigeants pour leur présence et les invite à partager le verre de l'amitié.***

**Michel AUCOURT,**  
Président



**Marc Hoog,**  
Secrétaire Général

